

Jeunes Leaders du Bénin
10^e Promotion

LE BÉNIN DE DEMAIN, UNE CONSTRUCTION D'AUJOURD'HUI

Articles et chroniques de Jeunes Leaders

**FRIEDRICH
EBERT 
STIFTUNG**

**LE BÉNIN DE DEMAIN,
UNE CONSTRUCTION D'AUJOURD'HUI**

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) ou des institutions auxquelles ils sont affiliés.

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans autorisation écrite de la FES. Pour toute information et autorisation, veuillez contacter le bureau de la FES au Bénin.

<https://benin.fes.de/> et info.bjcotonou@fes.de

Edition et Publication : **Avril 2024**

Mise en page et maquette couverture : **CHRISTON**

Jeunes Leaders du Bénin

10^e Promotion

**LE BÉNIN DE DEMAIN,
UNE CONSTRUCTION D'AUJOURD'HUI**

Articles et chroniques de Jeunes Leaders

CHRISTON éditions

Coordonnateur de Publication :

Fabroni Bill YOCLOUNON

Conseil scientifique :

Ange Mario AOUGA

Conaïde AKOUEDENOUDJE

Fabroni Bill YOCLOUNON

Lucrèce DEGLA

ISBN : 978-99982-1-986-1

© Friedrich Ebert Stiftung, Cotonou, 2024

SOMMAIRE

Avant-propos 13

Première partie : NATION BÉNINOISE ET ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT 17

Les jeunes dans l'espace public au Bénin,
Ange M. Aouga 19

Le déclin du mouvement étudiant : l'éléphant dans la pièce,
Conaïde Akouédénoudjè 35

La place des langues nationales dans la construction d'un
état-nation au Bénin, Fabroni B. Yoclounon 49

Exode massif des médecins béninois vers la France :
entre antipatriotisme et besoin d'épanouissement,
Romuald Assoclé 69

L'éducation au Bénin : analyses et défis au 21^e siècle,
Sahadatou Yacouba 91

Deuxième Partie : FEMME ET DÉVELOPPEMENT INCLUSIF AU BÉNIN 101

Inclusion des femmes dans le numérique au Bénin : état des
lieux et contributions, Déo-Gratias Noumon-Kpessou 103

L'entrepreneuriat féminin dans la commune d'Ifangni : état
des lieux, défis et perspectives, Florence Houssou 117

Femmes, engagement politique et développement économique au Bénin, Lucrece Dègla	129
Le leadership féminin dans le département de l'Atacora : épreuves et défis, Nadège N'tia	141
Insertion politique des femmes : analyses et perspectives pour une participation durable, Shadad Hamissou	147
Troisième partie : DROITS, PROTECTION DES PERSONNES ET DÉVELOPPEMENT AU BÉNIN ...	159
Les droits des enfants à l'épreuve de l'extrémisme violent au nord Bénin, Anicet David Gnahoui.....	161
Le viol dans la commune d'Abomey-Calavi : analyse de la mentalité des auteurs, Edwige Dodji	169
La réponse pénale face aux violences basées sur le genre en droit positif béninois, Ezékias Biao	177
L'indemnisation de la détention provisoire en République du Bénin, Gildas Azomahou	187
Impacts de l'extrémisme violent sur la sécurité alimentaire au Bénin, Mariette Dègan	205
Équilibre entre droits et devoirs de l'homme : le chemin vers un développement durable au Bénin, Kévin Akin ...	227
Bibliographie	251

PREMIÈRE PARTIE :

NATION BÉNINOISE
ET ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

LA PLACE DES LANGUES NATIONALES DANS LA CONSTRUCTION D'UN ÉTAT-NATION AU BÉNIN

Par **Fabroni Bill YOCLOUNON**

Introduction

Une Nation naît et se forge autour de fortes appartenances insécables dans le temps et dans l'espace. Ces appartenances s'enracinent premièrement et profondément dans le cœur des gens qui constituent cette Nation jusqu'au point où la référence étymologique du terme *Natio* en latin qualifie avant tout « *la gens*⁵⁶ » qui renvoie à un groupe familial patrilinéaire⁵⁷ portant le même nom. Sans réduire la Nation à la famille, l'on s'accorde tout de même à ce que la première doit porter idéalement les mêmes attributs que la seconde. En d'autres termes, la Nation est une famille - pas une race⁵⁸ - avec un champ de réflexion⁵⁹ plus grand et englobant dans lequel les

⁵⁶ Gens, au pluriel *Gentes* est une notion très utilisée dans le système social de la Rome antique pour désigner les gens portant le même patronyme patrilinéaire.

⁵⁷ En anthropologie, le terme renvoie à un système de filiation dans lequel chacun relève de la lignée ou de la famille de son père.

⁵⁸ Ernest Renan, in « Qu'est-ce qu'une nation ? », conférence faite à Sorbonne, le 11 mars 1882 : De nos jours, on commet une erreur plus grave : « *on confond la race avec la nation, et l'on attribue à des groupes ethnographiques ou plutôt linguistiques une souveraineté analogue à celle des peuples réellement existants* ».

⁵⁹ Réflexion est ici employée au sens physique, étant définie comme le phénomène par lequel les rayons lumineux, les ondes sonores sont renvoyés dans une autre direction.

appartenances tournent, non sommairement autour du nom ou du patronyme, mais autour des unités plus grandes telles que l'histoire, la langue, la culture et d'autres unités secondaires plus ou moins fortes comme la religion, l'économie, l'éducation, etc.

Parmi ces unités destinées à forger l'identité nationale, la langue reste le ciment et le ferment dans le processus de formation d'une Nation⁶⁰. Amin Maalouf affirme à cet effet « *De toutes les appartenances que nous reconnaissons, elle [la langue] est presque toujours l'une des plus déterminantes (...) Lorsque deux communautés pratiquent des langues différentes, leur religion commune ne suffit pas à les rassembler* »⁶¹. Le Bénin, pays où se pratiquent plusieurs religions et se parlent plusieurs langues, est indexé à maintes reprises dans la marche de son histoire sociopolitique de ne pas être un État-nation⁶². Ce constat justifie l'intérêt pour le présent sujet qui porte sur la place des langues nationales dans la construction d'un État-nation au Bénin.

⁶⁰ Mohammed Ezzedine, « De l'importance de la langue dans la formation d'une nation », p.2, 2 décembre 2013.

⁶¹ Amin Maalouf, in *Les identités meurtrières*, cité par Mohammed Ezzedine, précité.

⁶² Ebenezer Sédégan, « Histoire politique du Dahomey de 1960 – 1990 », conférence faite le 07 juin 2023 à Cotonou au cours d'une session de formation du programme Jeunes Leaders du Bénin organisée par la Fondation Friedrich Ebert Stiftung : « *L'État a précédé la nation dans beaucoup d'États africains* » ; Ali HOUDOU affirme dans les mêmes lieu et contexte au cours d'un panel sur « le régime révolutionnaire : philosophies et fonctionnement » que « Nous avons hérité d'un État, pas d'une nation (...) Il faut construire la nation d'abord avant de construire l'État ».

Dans une approche définitionnelle, l'État n'englobe pas la Nation et cette dernière va au-delà de la simple définition donnée à l'État par ses créateurs Jean Bodin et Thomas Hobbes⁶³. Même si « *un lien très fort unit l'État à la nation, il ne saurait se confondre avec elle* » parce que « *la figure de l'État-nation désigne deux réalités très différentes : la nation, communauté humaine rassemblée par l'Histoire sur un territoire ; l'État, instrument politique et juridique que la nation s'est donné pour décider et vivre en paix. Le trait d'union établit un lien, une articulation, qu'il faut penser à nouveaux frais quand la nation s'interroge sur son destin et son identité*⁶⁴ ».

Au Bénin, ex-Dahomey situé dans le golfe de Guinée entre le Nigeria et le Togo, le Burkina Faso et le Niger, et bordé au sud par l'Atlantique, d'aucuns soutiennent que la République a hérité d'un appareil étatique et politique, mais pas d'une Nation telle que définie dans les lignes précédentes⁶⁵. L'État béninois ne renverrait donc pas systématiquement à l'idée de Nation béninoise et pour le justifier, il ressort dans des conférences que l'histoire du pays est commune à quelques différences près, mais les aspirations, les convictions et les ambitions ne sont pas portées communément comme c'est le cas dans certains États-nations⁶⁶. L'appartenance linguistique est fréquemment évoquée, d'autant plus que les grandes na-

⁶³ Jean Bodin (1530-1596) et Thomas Hobbes (1588-1679).

⁶⁴ Jean Pick, « La nation, l'État et la question de l'identité », dans *Études* 2018/7 (Juillet-Août), pages 55 à 68, Éditions S. E.R., ISSN 0014-1941, DOI10.3917/etu.4251.0055

⁶⁵ Ali Houdou, op.cit

⁶⁶ Idem

tions formées dans le temps de l'histoire ont forgé leur unité et leur identité⁶⁷ autour de la langue : la Nation française, la Nation britannique, la Nation portugaise, etc.

La mise en perspective de la langue comme élément déterminant dans la construction d'un État-nation se justifie dans la définition que lui donnent certains auteurs. Pour Saussure citée par Jacques Guilhaumou, elle est « *un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus*⁶⁸ ». Sans s'en tenir à son sens anatomique où elle désigne l'organe du goût, la langue est définie dans les dictionnaires comme « *Système d'expression et de communication par des moyens phonétiques - parole - et éventuellement graphiques - écriture -, commun à un groupe social (communauté linguistique)* »⁶⁹. Par là, la langue reste le facteur déterminant d'unité des peuples et des gens et c'est autour d'elle que se forment une communauté, une nation, une identité nationale⁷⁰. Car, comme le pense Federico Fellini, « *une langue différente est une vision différente de la vie* ».

⁶⁷ Amine-Jules Iskandar, « La langue dans la formation de l'État-nation », OLJ, 8 juin 2021

⁶⁸ Jacques Guilhaumou, « L'institution du nom de Langue française, au XVIIe et XVIIIe siècle ». In : Nicole Ramognino et Pierrette Vergès (dir.), *Le français hier et aujourd'hui : politiques de la langue et apprentissages scolaires [études offertes à Viviane Isambert-Jamati]*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence. 2005. pp. 109-127

⁶⁹ Dictionnaire Le Robert, consulté en ligne le 21 novembre 2023 sur l'adresse : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/langue>

⁷⁰ Mohammed Ezzedine, « De l'importance de la langue dans la formation d'une nation », op.cit.

Dans la République du Bénin, les chercheurs énumèrent en général une soixantaine⁷¹ de langues locales réparties dans des groupes sociolinguistiques⁷². La langue française étant officialisée comme héritage de la colonisation ne réunit pas toute la population béninoise, mais reste la langue de l'administration, de l'école, de la diplomatie et du droit⁷³. Cette diversité linguistique qui coïncide avec la question du multilinguisme⁷⁴ témoigne sans doute d'une richesse dans la sphère culturelle, patrimoniale et même artistique pour le Bénin. Cependant, elle peut devenir un frein à la convergence des aspirations, des ambitions, des combats communautaires pour mouvoir d'un même élan, d'une même vision, d'une même force et d'un même langage des gens sur le chemin de la construction d'un État-nation, gage d'un développement durable dans tous les sens du terme.

⁷¹ D'après les données de l'INSAE 2004

⁷² Mouftaou A. Sanni et Candide M. Atodjinou, « État et dynamique des langues nationales et de la langue française au Bénin », Rapport de recherche de l'ODSEF, Québec, mai 2012, p.11

⁷³ Christian Hounnouvi, « Contexte et perspectives linguistiques au Bénin en 2020 : entre langues nationales et langue officielle, un panorama complexe », Cahiers du CRINI n° 2, 2021, Droit et langue : pourquoi et comment des exceptions juridiques et linguistiques territoriales? p.4

⁷⁴ Il faut distinguer ici multilinguisme et plurilinguisme. Selon les travaux de Serguei Sakhno, *le terme plurilinguisme va s'appliquer à un idéal de société où chacun des individus connaît plusieurs langues, et le terme multilinguisme va caractériser, en théorie, une société composée de groupes d'individus parlant différentes langues, chaque individu étant monolingue*. « Les termes multilinguisme et plurilinguisme : Problèmes de distinction et de traduction : le cas du russe » in : *Le plurilinguisme à l'épreuve de la traduction* [en ligne]. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2020 (généré le 22 novembre 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pup/11697>. ISBN : 9791036561696. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pup.11697>.

Le malaise qui ressort de cette double appréciation du plurilinguisme dans un État s'articule autour de la problématique suivante : **quelle est la contribution de la langue dans la formation d'un État-nation béninois ?**

Traiter de cette question dans le contexte sociolinguistique du Bénin nous invite à engager une démarche à double ressort. Au premier tableau, il s'agira d'apprécier la contribution rétrospective du multilinguisme (I) et d'analyser au second tableau la contribution prospective de l'unilinguisme (II) dans la formation d'un État-nation au Bénin.

I- LA CONTRIBUTION RÉTROSPECTIVE DU MULTILINGUISME

Une réflexion dans le passé s'impose pour apprécier comment le multilinguisme a participé ou non à la construction d'un État-nation au Bénin. Cette démarche ne peut se prévaloir d'être un état des lieux intégral, mais elle se veut critique des faits et contextes socioculturels béninois dans le processus de construction d'une identité nationale. Plusieurs études⁷⁵ et analyses⁷⁶ ont révélé en filigrane la difficulté pour le Bénin de construire son identité nationale au truchement de ses langues en raison de l'arsenal trop fourni, pesant et parfois objet de division⁷⁷ au sein des communautés qui le composent. Dans

⁷⁵ Christian Hounnouvi, op.cit. & Mouftaou A. Sanni et Candide M. Atodjinou, op.cit.

⁷⁶ Mouftaou Adjéran, « Politique linguistique au Bénin pour une contribution au développement national », repères-Dorif autour du français : langues, cultures et plurilinguisme, août 2021, 12 pages; Hounsa Paul Aikpo, « Officialisation d'une langue nationale dans l'arène linguistique au Bénin », centre béninois de recherche scientifique et de l'innovation, Bénin, juillet 2021, pages 113-131

⁷⁷ Marc Pomerleau, « Comment diviser (la langue) pour mieux régner en

son histoire sociopolitique, le multilinguisme pesant (A) est devenu un terrain favorable pour cultiver un sécessionnisme donnant lieu à un multilinguisme divisant (B).

A- Un multilinguisme pesant

Parmi les fonctions qui sont attribuées à la langue dans une société, la plus récurrente et celle qui fédère plusieurs écoles de pensées reste celle relative à la formation de l'identité. « Les langues sont des symboles d'identité⁷⁸ ». Plus loin, les langues sont utilisées par leurs locuteurs pour se faire identifier, accepter par leurs pairs et marquer ainsi leurs identités⁷⁹ consciemment ou inconsciemment. Outre la fonction de communication, les langues béninoises permettent à leurs locuteurs de tisser des liens d'appartenance et occasionnellement, sans le vouloir, exclure les non-locuteurs.

En effet, si la langue sert à construire les identités, les pays multilingues peinent à révéler leur souveraineté identitaire en raison des communautés qui se créent sur le territoire d'un même État. Dans les faits, le Bénin compte une soixantaine de langues selon les statistiques de l'INSAE⁸⁰, actuel INSTAD, et cela justifie la multiplicité des ethnies, des aires culturelles. Même si la classification de ces dernières dans des groupes sociolinguistiques permet de ressortir ce qu'on peut appeler les langues principales autour desquelles

Espagne », Le Huffington Post Québec, juillet 2013, 2 pages.

⁷⁸ Michael Byram, « Langues et identités », Conférence intergouvernementale : Langues de scolarisation : vers un Cadre pour l'Europe, 16-18 octobre 2006, p. 5

⁷⁹ Idem

⁸⁰ Ces chiffres remontent à 2002

tourment celles apparentées⁸¹, il est sociologiquement établi que chaque communauté béninoise réunie par une langue ou appartenant à un groupe sociolinguistique exprime sa fierté et surtout son identité à l'égard de cette langue. Cette appartenance déclenche en filigrane un rejet⁸² non affirmé des autres langues ou des autres groupes sociolinguistiques du pays.

Le sentiment d'appartenance que confère la langue à son locuteur est tellement fort que même au sein des communautés béninoises censées être tributaires d'une même langue, il y a de petites nuances qui se font pour se réclamer par exemple Bariba de Nikki, Bariba de Bembéréké ou Fon de Ouidah, Fon d'Abomey, etc. Cette nuance apparemment banale au point où les chercheurs peuvent la ranger sous la problématique de l'homogénéisation⁸³ de la langue peut devenir très tôt des terrains de guerres froides entre les gens de ces communautés.

Le multilinguisme béninois reste une richesse patrimoniale en ce qu'elle témoigne de la mosaïque culturelle et artistique de l'État. Il facilite également la détermination des différents peuples vivant sur le territoire avec des us et coutumes différents sans être forcément divergents. Cependant, ce multilinguisme devient très tôt pesant pour les politiques

⁸¹ Mouftaou A. Sanni et Candide M. Atodjinou, p.8

⁸² Marc Pomerleau, op.cit.

⁸³ Michelle Edwige Jeanne Martineau, « La langue comme outil de construction et de revendication identitaire », août 2022, Concepts et savoirs, Erudit.org. Elle a réfléchi dans cet article sur la possibilité d'homogénéiser une langue pour uniformiser une culture.

linguistiques nationales⁸⁴ parce qu'il ne favorise pas la convergence des idéaux pour la construction d'une Nation unie dans laquelle la vision se partage aisément d'une langue à l'autre. Au contraire, autant de langues, autant de cultures, autant de leaders historiques, autant d'histoires communautaires, autant de visions⁸⁵.

Quoique la loi fondamentale du pays consacre en son article 11 l'autonomie des langues nationales en ces termes « *Toutes les communautés composant la Nation béninoise jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues parlées et écrites et de développer leur propre culture tout en respectant celle des autres*⁸⁶ », l'État n'arrive pas encore à développer une stratégie de développement inclusif qui prend comme ressort les langues nationales et cela est dû à leur trop grand nombre.⁸⁷ Sur la soixantaine, seulement six (6) langues post alphabétisation que sont l'Adja, le Batonou, le Dendi, le Ditamari, le Fon et le Yoruba ont été retenues le 16 juillet 1992 pour être introduites dans l'enseignement. Les résultats après trois décennies témoignent bien de la pesanteur de ce multilinguisme. Dans la décentralisation locale, l'exécutif a dû dé-

⁸⁴ Mouftaou Adjéran, « Politique linguistique au Bénin pour une contribution au développement national », op.cit.

⁸⁵ Michael Byram, op.cit.

⁸⁶ Loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin

⁸⁷ Aristide Adébayo Adjibodou, L'enseignement/apprentissage en langues nationales : une alternative au renforcement des compétences intellectuelles pour un développement durable, DEA en Sociolinguistique 2006, Université d'Abomey-Calavi (BENIN), disponible sur https://www.memoireonline.com/02/11/4233/m_Lenseignementapprentissage-en-langues-nationales-une-alternative-au-renforcement-des-competenc2.html, consulté le 22 novembre 2023 à 15 h 04.

léguer aux autorités locales⁸⁸ la mission constitutionnelle de promouvoir, chacune à son niveau, la langue ou les langues de sa commune⁸⁹. Le français reste heureusement ou malheureusement la langue officielle qui réunit dans les instances officielles et dans les discussions formelles, mais n'unit tout de même pas les Béninois autour des mêmes aspirations, créant d'autres sentiments de révolte en plus des divisions occasionnées par le multilinguisme.

B- Un multilinguisme divisant

L'histoire ou la légende de la tour de Babel racontée par le livre de la Genèse⁹⁰ dans la Bible est édifiante à plusieurs égards. Les Babyloniens construisaient une longue tour avec laquelle ils désiraient toucher les cieux. Descendant pour voir la ville et la tour qu'ils bâtissaient, Dieu dit : *« Ils sont un seul peuple, ils ont tous la même langue : s'ils commencent ainsi, rien ne les empêchera désormais de faire tout ce qu'ils décideront. Allons ! descendons, et là, embrouillons leur langue : qu'ils ne se comprennent plus les uns les autres. »* L'écrivain sacré continue le récit en ces termes : *« De là, le Seigneur les dispersa sur toute la surface de la Terre. Ils cessèrent donc de bâtir la ville. C'est pourquoi on l'appela Babel, car c'est là que le Seigneur embrouilla la langue des habitants de toute la terre ; et c'est de là qu'il les dispersa sur toute la surface*

⁸⁸ La « commune doit veiller à la promotion des langues nationales en vue de leur utilisation sous forme écrite et orale. A cet effet, l'État lui transfère les ressources nécessaires ». Loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin.

⁸⁹ Christian Hounnouvi, op.cit. p.10.

⁹⁰ Genèse, chapitre 11.

de la Terre.⁹¹ » Ce récit est le parfait exemple du multilinguisme comme symbole de divisions des gens au sein d'une même société. L'exemple est d'autant plus fulgurant que les exégètes de la Bible qualifient cette scène d'une punition infligée aux hommes pour les empêcher de se comprendre entre eux.⁹² Il peut paraître extrême de qualifier systématiquement le multilinguisme comme une punition, mais il reste un facteur des césures socioculturelles, sociolinguistiques, sociopolitiques⁹³ et la liste peut s'étendre.

Les implications de cette histoire de la tour de Babel ont sans doute inspiré plusieurs puissances colonisatrices, puisque les peuples africains ont été domptés d'abord par l'emprise de la langue coloniale⁹⁴, sonnante le glas de leur souveraineté culturelle et par ricochet de leur identité nationale. Le professeur Abdel R. Baba-Moussa l'affirme ici : « *La politique coloniale de la France en Afrique dans le domaine culturel était celle de l'assimilation*⁹⁵ » au nom d'une culture européenne prétendument supérieure à celle des peuples autochtones, au point où jusqu'à un passé récent, le « signal » était mis au

⁹¹ Genèse, chapitre 11, v.6-9

⁹² Lire à ce propos, Gabriel Degorge, « La tour de Babel : l'histoire derrière le mythe », disponible sur <https://toutelaculture.com/actu/la-tour-de-babel-lhistoire-derriere-le-mythe/#:~:text=Cette%20histoire%20de%20la%20gen%C3%A8se,No%C3%A9%20%C3%A0%20travers%20le%20globe,consulté le 22 novembre 2023 à 16 h 15>

⁹³ Michael Byram, op.cit. Il différencie plusieurs identités liées aux langues et cela appelle sans doute des catégorisations, des césures, des divisions.

⁹⁴ Christian Hounnouvi, op.cit. p.9 « Le français s'est installé au Bénin par l'entremise de la colonisation ».

⁹⁵ Cité par Christian Hounnouvi, op.cit. p.4

cou des apprenants qui ne s'exprimaient pas bien en langue française ou parlaient une langue béninoise à l'école⁹⁶.

L'avènement de la langue française et son enseignement dans les colonies n'ont pas manqué de diviser le peuple en deux catégories : le bloc des lettrés supposés civilisés, au-dessus des autres, et le bloc des non-lettrés en bas de classe. Les séquelles de cette césure restent encore présentes.

En perspective à cette réalité, les communautés locales du Bénin sont profondément divisées autour des questions ethniques et tribales prenant racine avant tout dans la diversité linguistique. Loin d'être toujours une richesse pour la Nation, cette diversité a participé aux dissensions internes, à un sécessionnisme naissant et à des clivages culturels et communautaires. Ainsi se créent dans cet État de plus 13 millions d'habitants des micro-traditions, des micro-communautés, des micro-États, tous réunis et unis par leur appartenance linguistique. Cette division constitue un terreau fertile pour les acteurs politiques qui créent leurs partis sur le lien d'appartenance non seulement ethnique, culturelle, mais avant tout sociolinguistique. Cet exemple est fréquemment évoqué pour illustrer le fait que le Bénin n'est pas un État-nation. Ces divisions ne favorisent pas la convergence des aspirations sur la voie de développement du pays et de plus en plus, elles sont récupérées autant par certains politiciens que

⁹⁶ Lire à propos les travaux de l'université Laval in « l'aménagement linguistique dans le monde » disponible sur <https://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/benin.htm> consulté le 22 novembre 2023 à 16 h 33.

par des groupes armés terroristes dont le leitmotiv demeure « diviser pour mieux régner »⁹⁷.

Si le multilinguisme demeure une richesse culturelle et patrimoniale pour un État, il ne favorise pas sérieusement la formation d'une Nation forte, unie et soudée. À l'instar des grandes nations dont la souveraineté identitaire ne fait pas de doute, faut-il déclencher le cycle de l'unicité linguistique au Bénin ?

II- LA CONTRIBUTION PROSPECTIVE DE L'UNILINGUISME

Sans tergiverser, l'on peut déduire que le multilinguisme a échoué dans toutes les tentatives de création ou de construction d'État-nation. Cela n'est pas intrinsèquement lié à la République du Bénin, mais reste une problématique qu'affrontent irrémédiablement de nombreux États présentant plusieurs pôles d'appartenances linguistiques. La plupart des États colonisés et ayant une panoplie de langues, notamment les pays de l'Afrique de l'Ouest, connaissent la même difficulté de convergence des aspirations. En Côte d'Ivoire⁹⁸, au Nigeria⁹⁹ entre autres, des guerres tribales sur fond de diver-

⁹⁷ La maxime *Divide et Impera* a été attribuée à Philippe II de Macédoine. Elle a été utilisée par le souverain romain Jules César et l'empereur français Napoléon (avec la maxime *Divide ut Regnes*).

⁹⁸ Ousmane Demele, « Côte d'Ivoire : la fracture communautaire », dans *Politique africaine* 2003/1 (N° 89), pages 34 à 48, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2003-1-page-34.htm>, consulté le 23 novembre 2023 à 18 h 32.

⁹⁹ Marc-Antoine Pérouse de Montclos, « La violence ethnique à l'épreuve des faits : le cas du Nigeria », dans *Revue Tiers Monde* 2003/4 (n° 176), pages 857 à 881, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2003-4-page-857.htm>, consulté le 23 novembre 2023, à 19 h 27

gences politiques ont pris leur point de départ dans la diversité des langues de ces peuples. Faut-il essayer l'unilinguisme au Bénin pour en faire un État-nation ?

La démarche prospective que nous enclenchons ici prend comme base cette grosse question qui draine avec elle, sans qu'on le veuille, un reflux de passions. La passion et les émotions n'étant pas toujours convoquées au bout de la plume scientifique, qui doit être avant tout objective, il s'agit d'anticiper les modalités de choix d'une langue nationale (A) et d'en tirer les implications (B) sur la formation d'un État-nation au Bénin.

A- Les modalités de l'unilinguisme

L'unicité linguistique est d'entrée une hypothèse qu'envisage cette étude comme approche de solution pour l'accélération du processus de construction d'un État-nation au Bénin. Elle n'est donc pas une panacée radicale qui pourrait fâcher les uns et contenter les autres. Les auteurs et chercheurs s'accordent néanmoins à penser que la présence de langues vernaculaires sur un territoire n'empêche pas une langue véhiculaire de se démarquer et de s'imposer à la longue, même si au Bénin, une langue ne s'est pas encore imposée comme véhiculaire¹⁰⁰ selon certains¹⁰¹. Il appartient aux linguistes, aux démographes et aux socio-anthropologues de déterminer à coups d'études

¹⁰⁰ Une langue véhiculaire désigne une langue ou un dialecte utilisé de manière systématique comme moyen de communication entre des populations ayant des langues ou dialectes maternels différents, en particulier lorsque cette langue est distincte des deux langues d'origine.

¹⁰¹ Hounsa Paul Aikpo, op.cit.

et de statistiques la langue qui remplit le critère de langue véhiculaire¹⁰².

L'une des premières modalités pour parvenir à l'unilinguisme reste l'officialisation d'une langue nationale au Bénin. Des professionnels, linguistes et chercheurs s'inscrivent de plus en plus dans cette dynamique et le pensent comme une nécessité¹⁰³. Cependant, l'officialisation d'une langue nationale relève avant tout de la volonté politique parce que la langue est une affaire d'État¹⁰⁴ d'autant plus qu'il appartient au pouvoir de la défendre et de l'imposer s'il est établi que le processus de développement d'une identité nationale forte y dépend.

Les autres modalités de choix de l'unilinguisme proviennent de certains critères prédéfinis qu'il faut énumérer comme cases pouvant guider le choix d'une langue à officialiser. L'État et ses institutions de droit sont les missionnaires de l'officialisation d'une langue. Mais pour ne point fâcher ou diviser, il faut que la langue que l'on veut officialiser ait un caractère national. Une langue est nationale lorsqu'elle a un ancrage national et couvre plusieurs territoires du pays, domine un groupe sociolinguistique majoritaire, est parlée par la majorité de la population, a une ancienneté et renvoie aux fondations de l'État¹⁰⁵. Au Bénin, plusieurs langues remplissent plusieurs de ces critères et pour départager, il appartient à la volonté politique de décider.

¹⁰² Idem

¹⁰³ Hounsa Paul Aikpo, op.cit.

¹⁰⁴ Vincent Dubois, « Comment la langue devient une affaire d'État : la défense de la langue française au milieu des années 1960 ». Jacques Lagroye. La politisation, Belin, p.461-474, Socio-Histoire.

¹⁰⁵ Lire à ce propos les travaux de Christian Hounnouvi, op.cit. p.5 et 6

À part le critère de l’ancrage national de la langue, elle doit se distinguer de la langue officielle de l’État, c’est-à-dire le français¹⁰⁶. Toutes les langues béninoises se distinguant du français, celles avec un ancrage national peuvent donc prétendre à l’officialité dans l’état actuel des choses. Les critères de vitalité, du nombre de locuteurs et d’autres critères sont remplis par certaines langues parlées au Bénin. La compétition serait donc tranchée par la volonté politique. Ce choix sans être fantaisiste implique plusieurs réalités et changements qui forgeront l’identité nationale et conduiront le Bénin sans doute à la construction de son État-nation.

B- Les implications de l’unilinguisme

La Révolution française de 1789 n’a pas eu des impacts que sur la vie politique et la défense des droits humains. Elle a servi de contexte également de lutte pour la promotion d’une langue principale au détriment des patois et des autres langues parlées sur le territoire. Malgré les divisions territoriales que connaissait l’Allemagne, son génie était célébré parce ses citoyens parlaient tous la même langue¹⁰⁷. Le Sénégal est réparti autour d’une trentaine de langues¹⁰⁸, cependant, le wolof étant parlé par plus de 80 %¹⁰⁹ de la population est la

¹⁰⁶ Idem

¹⁰⁷ Amine-Jules Iskandar, « La langue dans la formation de l’État-nation », op.cit.

¹⁰⁸ Lire à propos les travaux de l’université Laval in « l’aménagement linguistique dans le monde », <https://www.axl.cefano.ulaval.ca/afrique/senegal.htm#:~:text=Les%20S%C3%A9n%C3%A9galais%20ont%20r%C3%A9partis%20entre,le%20malink%C3%A9%20et%20le%20sonink%C3%A9.> consulté le 24 novembre 2023 à 14 h 09

¹⁰⁹ Cf INALCO, Wolof, article disponible sur http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/fiche_wolof.pdf, consulté le 24 novembre 2023 à 14 h 9

langue véhiculaire et nationale qui réunit les populations de ce pays. Dans ces pays cités, le sentiment d'appartenance à la Nation reste plus visible et fort.

Le choix d'une langue locale à l'échelle nationale au titre de langue officielle accélère la vision de construction d'un État-nation. Cela s'explique par les nombreuses implications qui découlent de ce choix. Loin d'être une simple option, c'est un accélérateur de changements socioculturels, politique, économique, géopolitique, etc.

Sur le plan socioculturel, l'officialisation d'une langue nationale ne vise pas à supprimer les autres langues vernaculaires parlées au Bénin, mais fait naître une volonté de convergence des actions à travers l'homogénéisation des expressions culturelles pour créer un patrimoine riche en diversité, mais tenu par un noyau unique qui forge l'identité sociale de l'État-nation. En d'autres termes, la langue nationale devient vectrice d'intercommunication entre les différentes cultures du Bénin.

Dans le secteur de l'éducation, le choix d'une langue nationale influence l'élaboration des curricula scolaires dans cette langue. C'est une force culturelle mise au service de l'éducation des fils et filles de la nation béninoise. L'enseignement se fait principalement dans la langue nationale et, d'autres langues en raison de leur impact démographique et respectant les critères énumérés plus haut, peuvent devenir des langues secondaires apprises comme c'est le cas avec l'anglais, l'allemand, l'espagnol, etc., au Bénin.

La langue nationale officialisée s’invite également dans la politique et devient langue de l’administration publique. Au Nigeria, le Yoruba est utilisé comme langue dans l’administration, tout au moins dans l’État de Lagos¹¹⁰.

Dans le secteur de la justice, l’implication est la même. L’enjeu géopolitique et sécuritaire du choix d’une langue nationale comme officielle s’analyse sur la participation de tous les citoyens à la vie politique du pays qui comprennent et partagent la vision nationale. Cela conduit à l’autonomie de chaque citoyen dans l’État-nation et favorise la co-construction de la sécurité sur le territoire.

En somme, la contribution prospective de l’unilinguisme au Bénin présente un panorama d’avantages pouvant soutenir l’inclusion et l’unité de tous les Béninois dans une vision nationale, commune et solidaire.

Conclusion

Partie de l’éternelle diatribe faite au Bénin qui ne serait qu’un État et non un État-nation, cette réflexion a porté sur le rôle que jouent les langues du pays dans le processus de construction d’un État-nation. Les travaux préliminaires ayant servi de contexte historique à cette étude ont révélé clairement que le multilinguisme d’un État peut être véritablement une

¹¹⁰ L’économiste du Bénin, « Promotion des langues nationales au Nigeria : Lagos adopte le Yoruba dans l’administration dès cette année », article de presse publié le 2020/02/13 à 9 h 59, disponible via <https://leconomistebenin.com/promotion-des-langues-nationales-au-nigeria-lagos-adopte-le-yoruba-dans-ladmission-des-cette-annee/>, consulté le 24 novembre 2023 à 14 h 30

richesse patrimoniale et culturelle sans être réellement un ciment de construction de la Nation. Les langues étant des symboles d'identité, le Bénin, riche de sa soixantaine de langues vernaculaires, porte en son sein des îlots de communautés, de traditions et de cultures, chacune réunie par une langue dont elle est jalouse et fière et n'entend pas la laisser au point d'attiser un fin rejet des autres gens de communautés différentes.

Cet état de choses ne favorise nullement la convergence des aspirations, des idées et des visions communes, et ne contribue pas à l'émergence de l'identité nationale du pays. Le multilinguisme étant perçu comme une punition jetée par Dieu sur les hommes pour les empêcher de se comprendre comme dans le récit de la tour de Babel, cette étude a permis d'évaluer l'apport du multilinguisme dans la construction de l'État-nation au Bénin.

La langue étant le socle de l'enracinement d'une identité nationale, nous avons envisagé à titre prospectif l'hypothèse de l'unilinguisme comme choix à opérer pour tenter la formation d'une Nation béninoise dont les citoyens sont réunis autour d'une vision commune partagée dans une langue d'intercommunication que le pouvoir politique aura choisie sans interdire les autres langues. Les implications d'un tel choix profitent à tous les secteurs de la vie citoyenne et politique et participent au final à l'inclusion, à la solidarité, à la communauté nationale au Bénin.

La politique linguistique reste un sujet qui fâche, divise souvent et profite aux guerres froides, aux jeux politiques et au

sécessionnisme malsain au sein des États qui sont confrontés au multilinguisme. Cette réflexion n'entend pas proposer une panacée, mais se veut déclencheur d'autres réflexions dans le rang des professionnels de tous bords. La prospective utilisée le confirme d'ailleurs. Toutefois, la problématique reste à moitié tranchée : le multilinguisme n'a pas construit les grandes nations ; si le Bénin veut être un État-nation, il devra passer par la dure étape de choix d'une langue forte, représentative et d'intercommunication entre les cultures, les communautés et les citoyens.

Imprimé au Bénin par :

CHRISTON

Tél. : + 229 95 20 33 20 / + 229 97 13 84 93

Dépôt légal n° 15858 du 25 avril 2024

2^e trimestre - Bibliothèque Nationale - Bénin

« La jeunesse représente l’avenir et la force motrice d’une Nation. Elle incarne la vitalité, l’innovation et la diversité sociale. Investir dans l’éducation, la formation et l’autonomisation des jeunes est essentiel pour le développement durable d’une société. En favorisant leur inclusion et leur participation active, une nation peut bénéficier de leur vitalité, de leur créativité et de leur engagement envers le progrès commun.

[...] En parcourant ses pages riches en réflexions et en analyses, je suis convaincue que vous serez aussi profondément touchés que moi par la passion et l’engagement des jeunes leaders qui y contribuent.

[...] Ce travail n’est pas simplement une collection d’articles ; c’est un appel à l’action. Il interpelle les décideurs politiques, les universitaires, les militants et les citoyens à s’engager dans le dialogue, à affronter les vérités inconfortables et à collaborer pour forger des solutions qui élèvent chaque segment de cette société. C’est un témoignage du potentiel transformateur des jeunes esprits lorsqu’ils sont nourris et habilités à contribuer de manière significative au discours public. »

Dr Iris Nothofer

Représentante résidente de la FES